

BANQUE (BANQUE –FINANCE –ASSURANCES)

Cette licence professionnelle, proposée en partenariat avec le Centre de Formation pour la Profession Bancaire (CFPB), et la Fédération Bancaire Française (FBF) répond aux besoins du secteur bancaire pour les prochaines années. Ce besoin se situe entre autre à un niveau II (Bac + 3).

> Objectifs

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des conseillers - gestionnaires de clientèle "particuliers" qui soient polyvalents et évolutifs. La polyvalence fait référence à la diversité des opérations traitées qui doit permettre de répondre à tous les besoins exprimés par le client particulier (gestion du compte client, problème fiscal, juridique,...). Le potentiel évolutif concerne l'aptitude à exercer, à terme, des responsabilités d'encadrement.

> Organisation de la formation

La Licence Professionnelle Banque se décline : en **formation initiale** (FI), **formation en alternance** sous contrat de qualification, **formation continue** (FC)

La formation est organisée sur un an. Les enseignements sont assurés par des universitaires et des professionnels.

La pédagogie comporte une combinaison des enseignements universitaires classiques : cours, TD, avec des études de cas, un projet tuteuré, mais aussi des outils de simulation qui permettent à l'étudiant de travailler sur des situations concrètes, d'accroître sa réactivité face à la prise de décision : éléments nécessaires à sa future implication professionnelle. Le stage de 16 semaines minimum est obligatoire pour les formations initiales.

> Métiers visés

Conseillers - Gestionnaires de Clientèle Particuliers et Professionnels, à terme, d'autres fonctions, d'autres métiers pourront être exercés dans la banque : Conseiller - Gestionnaire de clientèle Entreprise, Conseiller en Gestion de Patrimoine,...

> Entreprises partenaires

Le Centre de formation pour la Profession Bancaire (CFPB), la Fédération Française des Banques (FBF) et l'Institut Supérieur d'Affaires et Finances Internationales (ISAFI) sont associés dans le cadre de cette formation.

> Responsable

Elisabeth CALLANDRET

> Admission

Admission sur dossier de candidature et entretien pour des titulaires d'un bac +2 :

- L2 en Economie, Gestion, Droit, AES, lettres, etc.
- DUT ou BTS : à orientation Commerce, Assurance, Banque, Comptabilité, etc. ;
- Adultes en reprise d'études (VAE)

Dossiers de candidature :

Retrait des dossiers de début avril à la mi-juin (1^{ère} session)
Mi juin, fin août (2^{ème} session)
sur : [http://www.isafi.fr/](http://www.isafi.fr)

> Capacités d'accueil

50 étudiants en formation initiale,
25 en formation continue,
25 en alternance.

> Pour en savoir plus

Secrétariat ISAFI
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
14 Rue Puvis de Chavannes
13231 Marseille cedex 1
Tél. : 04 91 13 96 45
www.isafi.fr

PROGRAMME DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE BANQUE

Le programme comporte des

- Des Unités d'enseignement correspondant à 420 h
- Un Projet tuteuré
- Un Stage

> Unités d'enseignement

Toutes les Unités d'enseignement sont obligatoires et correspondent à **6 crédits ECTS**.

	Heures	ECTS
Analyse Economique		6
Le système monétaire et financier	20 h	
Le marché des capitaux	20 h	
Systèmes financiers internationaux	20 h	
Analyse de l'environnement bancaire		6
La firme bancaire	20 h	
Gestion financière et gestion des risques bancaires	20 h	
L'environnement international de la firme bancaire	20 h	
Management		6
Diagnostic stratégique	20 h	
Analyse économique et financière	20 h	
Eléments d'économie contemporaine	20 h	
Environnement fiscal, juridique et financier		6
Droit bancaire	20 h	
Marketing bancaire	20 h	
Mathématiques financières et informatique appliquée	20 h	
Gestion du compte client		6
Commercialisation des produits d'épargne, de crédit et d'assurance	20 h	
Fiscalité	20 h	
La gestion du risque client	20 h	
Gestion du patrimoine		6
Valeurs immobilières et techniques boursières	20 h	
Transmission du patrimoine	20 h	
Gestion et développement du portefeuille client	20 h	
Applications		6
Anglais bancaire et financier (TD)	20 h	
Technique de communication	20 h	
Négociation commerciale	20 h	

> Projet tuteuré (6 crédits ECTS)

Elaboré dans le cadre de la banque, ce projet qui a une réelle dimension opérationnelle, met en valeur les compétences professionnelles du candidat (communication écrite et orale, capacité à utiliser et à intégrer les différents outils et méthodes acquis pendant la formation), et donne lieu à la rédaction et à la soutenance orale d'un mémoire devant un jury comprenant un universitaire et un professionnel. Le suivi pédagogique sera effectué par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.

> Stage (12 crédits)

D'une durée de quatre mois (ou 16 semaines minimum), il s'effectuera dans un établissement de crédit. L'étudiant rédigera un rapport d'activité professionnelle qui sera noté

> Organisation de la formation par alternance (contrat de qualification)

La formation par alternance s'effectue sous forme de contrat de qualification. Le rythme de l'alternance prend en compte les exigences des établissements qui accueillent : généralement 15 jours en banque, suivis de 15 jours en faculté. Le programme en formation par alternance est aménagé sur 18 semaines d'enseignement et tient compte des acquis dans l'entreprise.

Cette forme permet à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle, et comme salarié de la banque, ce contrat de qualification est un contrat de travail particulier, il reçoit une rémunération.